

Compte rendu du conseil municipal du 27 mai



Compte rendu du conseil municipal du 27 mai

Domaine et Patrimoine

Location salle des fêtes : Point reporté à fin août 2021

Étant donné la date de ce règlement (datant de 3 ans), il propose au conseil un amortissement sur une durée d'un an. Pour ce faire, il convient de procéder à une décision modificative afin d'ouvrir les crédits sur les articles correspondants. La mise à jour des articles 74834 et 74835, omise lors de la dernière DM, ainsi que l'ouverture de crédit de 150€ à l'article 165 pour remboursement d'une caution, pourraient être faite .

Décision validée à l'unanimité par délibération

Personnel